

SIC du Madres Audois | 2022/2023

LISTE DE PASSAGE AU MOUFLON et ISARD à MADRES 2022/2023

ROQUEFORT DE SAULT



N°	EQUIPES	DATE 1 Premier tour	DATE 2 Deuxième tour	Troisième tour	Tour
1.	CERVELLO Raymond CERVELLO Nathalie JUMBOU Bernard	2/09	26/09		19/10
2.	SAFFON Alain ESCACH Pascal ESCACH Lilian	5/09	29/09		22/10
3.	BOUSQUET Romain SIRE Antoine SEVE Stéphane	09/09	03/10		26/10
4.	JULIA Patrick + accompagnant.	12/09	06/10		29 /10
5.	SIVIEUDE Olivier	16/09	09/10		01/11

	ESPARRE Gérard				
6.	BEZIA Daniel BEZIA Sébastien	19/09	12/10		04/11
7.	ARENY Charles DIDIER Richard	22/09	15/10		07/11
8.					10/11
9.					13/11
10.					16/11
11.					19/11
12.					22/11
13.	-				25/11

Ce tableau respecte les ordres des années précédentes (décision AG) : Charles Areny est responsable du roulement

Rappel des règles :

- **Le roulement se fait sur 2 tours (Tableau préinscrit). Le 3eme tour se fera au bon vouloir de chacun (inscription volontaire sur le tableau prévu à cet effet). Sur les 2 premiers tours 1 seul animal sera tué par équipe, pour le 3ème tour 1'animal supplémentaire peut être tué en respect du plan de chasse. Nota : les équipes peuvent s'interchanger sans que pour cela le tour de passage pour l'année suivante soit modifié.**
- **Les directives (modalités de la chasse à Madres, consignes de sécurité) éditées les années précédentes sont toujours d'actualité.**
- **Nota : Pour des raisons de « civilité » lorsqu'une équipe prévoio de passer son tour, qu'elle n'hésite pas à prévenir les personnes des autres équipes (ou me prévenir je ferais le nécessaire) car si il fait beau cela peut être intéressant : le passage imposé est hélas tributaire de la météo.**

Il sera demandé un chèque de caution de 45€ (lors de la distribution des cartes) à chaque binôme inscrit au roulement afin que nous n'ayons pas de problème de paiement

LE PRESIDENT